



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le comité de l'Interprofession du Gruyère a analysé la nouvelle situation issue de la décision d'abandon par la Banque nationale suisse du taux plancher face à l'euro.

L'Interprofession confirme sa volonté de poursuivre une stratégie de marque à forte valeur ajoutée.

Par conséquent, les conditions de mise en marché seront adaptées comme suit :

1. Les prix sont maintenus à leur niveau actuel au sein de la filière. Ce qui impliquera inévitablement une augmentation de prix sur les marchés d'exportation – principalement de la zone euro.
2. Les perspectives de ventes étant aujourd'hui incertaines, l'Interprofession du Gruyère décide de resserrer sa gestion des quantités.

Interprofession du Gruyère

Ph. Bardet, Directeur

079/ 317.82.61

Pringy, le 4 février 2015



PRESSEMITTEILUNG

Der Vorstand der Sortenorganisation hat die neue Situation nach der Aufhebung der Euro-Kurs-Untergrenze durch die Nationalbank analysiert.

Die Sortenorganisation bekraftigt ihren Willen zur Fortsetzung einer Markenstrategie mit hohem Mehrwert.

Daher werden die Bedingungen für die Vermarktung wie folgt angepasst:

1. Die Preise werden innerhalb der Branche auf dem aktuellen Niveau beibehalten. Dies wird unweigerlich zu einer Preiserhöhung auf den Exportmärkten führen – hauptsächlich in der Eurozone.
2. Angesichts der heute unsicheren Verkaufsperspektiven beschliesst die Sortenorganisation ihre Mengensteuerung zu verstärken.

Sortenorganisation Gruyère

Ph. Bardet, Direktor

079/ 317.82.61

Pringy, 4. Februar 2015